LA MUTUELLE DES ÉTUDIANTS

ANNEXE AU BULLETIN D'ADHÉSION

Aide régionale à l'acquisition d'une complémentaire santé LMDE (chèques santé)
Année universitaire 2025-2026

Devoir d'information et de conseil : Nous vous invitons, avant d'adhérer à une des garanties, à lire attentivement les documents contractuels. Votre conseiller est là pour vous aider dans la détermination de vos besoins et le choix de votre garantie adaptée à votre situation. Il vous a été transmis, avant votre adhésion ou votre demande de modification, toutes les informations et conseils pour que votre garantie soit adaptée à votre situation personnelle.

Je suis éligible à une aide régionale, que dois-je faire ?

- Remplir les encadrés « Mon identité » et « Sécurité sociale »
- Cocher l'aide à laquelle vous êtes éligible selon votre région d'appartenance ou la région dans laquelle vous étudiez
- Joindre les pièces justificatives demandées
- Dater et signer
- Déposer les documents sur votre espace My LMDE

MON IDENTITÉ

◯ Mme ◯ M.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐

SÉCURITÉ SOCIALE

Numéro de Sécurité sociale :

☐☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐ / ☐☐

N° d'adhérent *(si vous l'étiez déjà en 2024-2025)* :

☐☐☐☐☐☐☐

◯ La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée — **Aide de 100 € au maximum**

Documents à joindre impérativement :

- ☐ La notification de bourse d'un échelon 0 à 4
- ☐ La notification du refus de la CSS (complémentaire santé solidaire) auprès de l'étudiant ou de ses parents s'il est à leur charge **OU** une déclaration sur l'honneur de la Mutuelle

Conditions d'éligibilité :

- Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de la région OCCITANIE
- Être bénéficiaire d'une bourse des échelons 0 à 4 du CROUS **OU** du Fonds Régional d'Aide Sociale (FRAS) **OU** du Fonds d'Aide d'Urgence **OU** de l'Aide Spécifique Allocation Annuelle (ASAA) correspondant aux échelons 0 à 4 gérés par les CROUS
- Être non éligible au dispositif CSS (complémentaire santé solidaire)

◯ Région Guadeloupe Archipel d'Avenir — **Aide de 80 € au maximum**

Documents à joindre impérativement :

- ☐ Une copie de votre pièce d'identité
- ☐ Le certificat de scolarité pour l'année en cours
- ☐ La notification de bourse mentionnant votre échelon de bourse
- ☐ L'avis d'imposition

Conditions d'éligibilité :

- Être âgé de moins de 26 ans
- Parent fiscalement domicilié en Guadeloupe
- Être boursier sur critères sociaux ou boursier de la région
- Être inscrit dans un établissement supérieur en Guadeloupe

LMDE, la marque de la mutuelle INTÉRIALE pour les étudiants. INTÉRIALE est une mutuelle soumise au Livre II du Code de la mutualité, dont le numéro SIREN est 775 685 365 et dont le siège social est situé au 32 rue Blanche – 75009 PARIS. BS - 21135B - 04/2022.

LA MUTUELLE DES ÉTUDIANTS

RÈGLES DE GESTION	Si l'aide est supérieure au montant de la garantie	Si l'aide est inférieure au montant de la garantie
Je n'ai pas encore réglé ma cotisation	Vous n'aurez rien à payer	Le montant de l'aide sera déduit de votre cotisation totale
J'ai déjà réglé ma cotisation en une seule fois	Vous serez remboursé du montant de la garantie	Vous serez remboursé du montant de l'aide
J'ai déjà réglé ma cotisation et je paie en plusieurs prélèvements	Vous serez remboursé du montant des prélèvements	Le montant de l'aide sera déduit du montant des prélèvements restants

Informatique et libertés :

Les informations recueillies par la Mutuelle font l'objet d'un traitement informatique et ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution du contrat. La Mutuelle sera également susceptible de les utiliser (I) dans le cadre de contentieux, (II) pour la lutte contre la fraude, (III) pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, (IV) afin de se conformer à une réglementation applicable, (V) pour l'analyse de tout ou partie des données vous concernant collectées afin d'améliorer ses produits (recherche et développement), évaluer votre situation ou la prédire (scores d'appétence) et personnaliser votre parcours en tant qu'adhérent, ou (VI) pour vous proposer de nouveaux produits ou nouvelles garanties. Les bases légales des traitements mentionnés sont l'exécution du contrat, l'intérêt légitime (I, II, V et VI) et le respect des obligations légales (III, IV).

Les données relatives à votre santé éventuellement recueillies seront exclusivement utilisées pour la passation, la gestion et l'exécution de votre contrat. Vos données seront conservées le temps nécessaire à ces différentes opérations, ou pour la durée spécifiquement prévue par la CNIL ou la loi. Elles seront communiquées aux intermédiaires d'assurance, réassureurs, administrations, partenaires ou organismes professionnels habilités qui ont besoin d'y avoir accès pour la réalisation de ces opérations. Les données relatives à votre santé éventuellement recueillies ne seront communiquées qu'aux seuls sous-traitants habilités à traiter des données de santé. La Mutuelle est légalement tenue de vérifier que vos données sont exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour. Elle pourra ainsi vous solliciter pour le vérifier ou être amenée à compléter votre dossier (par exemple en enregistrant votre email si vous avez écrit un courrier électronique). Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Si vous avez donné une autorisation spéciale et expresse pour l'utilisation de certaines de vos données, vous pouvez la retirer à tout moment sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'informations qui conditionnent l'application de votre contrat. Vous pouvez nous écrire pour exercer vos droits par email (dpo@interiale.fr) ou par courrier (LMDE - Mutuelle INTÉRIALE - DPO - 32 RUE BLANCHE - 75009 PARIS). En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL.

À ..... le ..... / ..... / .....

Signature du titulaire :